

## SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 12 MARS 2024

Tenue à la salle du conseil du Village de Roxton Falls à 18H30

### À laquelle sont présents

Les membres du CA: M. Stéphane Beauchemin, président  
M. Jean-Marie Laplante, vice-président  
M. François Légaré  
M. Pierre Larivière  
M. François Gastonguay

**Est absent :** M. Michel Massé

### Sont également présent(e) s :

Directrice générale et greffière-trés : Mme Angèle Beauchemin  
Représentants du service d'incendie : M. Guy Cusson, directeur  
M. Janick Beauregard, assistant-directeur  
M. Mario Bérubé, chef aux opérations

Formant quorum, l'assemblée est présidée par M. Stéphane Beauchemin, président.

94-03-2024

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 12 MARS 2024

Il est proposé par François Légaré

Il est secondé par Pierre Larivière

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'adopter l'ordre du jour du mardi 12 mars 2024, tel que présenté.

Le point «*varia*» demeure ouvert pour l'ajout possible de point, en cours de réunion.

Adoptée

### POINT NO 2

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 13 FÉVRIER 2024

Le procès-verbal du 13 février 2024 envoyé au conseil d'administration par courriel était incomplet. Celui-ci sera représenté à la séance du 4 avril prochain pour adoption.

95-03-2024

### ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LA PÉRIODE SUIVANTE : FÉVRIER/MARS 2024 – AUTORISATION DE PAIEMENT ET RADIATION DES COMPTES

#### LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES -- FÉVRIER/MARS 2024

#### DÉPENSES

| Objet | Fournisseurs  | Montant     |
|-------|---|-------------|
|       | <i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>  |             |
| 200   | Salaires nets pompiers volontaires (Salaires, % vac., garde, frais téléphon., etc.) | 4 322.38 \$ |
| 200   | Desjardins Assurances (Cotisations Rver - FÉVRIER 2024)                             | 38.20 \$    |
| 321   | Groupe CLR Communication Plus (Frais de transport - colis)                          | 23.00 \$    |
| 331   | Cooptel (Système téléphonique et internet)  | 75.64 \$    |
| 331   | Mun. du Village de Roxton Falls (Part téléphone cellulaire)                         | 17.50 \$    |
| 442   | Ville d'Acton Vale (Entraide le 13/01/2024)   | 297.06 \$   |
| 454   | Annie Ferland (Formation RCR)   | 320.00 \$   |
| 529   | Groupe CLR Communication Plus (Vertex réparation)                                   | 94.86 \$    |
| 641   | E. Côté et Fils Inc. (Tête de raclor et piles)                                      | 79.83 \$    |
| 641   | Janick Beauregard (Piles)   | 42.20 \$    |

VÉHICULES

|     |   |             |
|-----|---|-------------|
| 631 | Dépanneur Les Frères Claude Inc. (Essence)      | 146.82 \$   |
| 965 | SAAQ (Immatriculation des véhicules d'incendie) | 5 599.68 \$ |

BÂTIMENT

|     |  |             |
|-----|--|-------------|
| 511 | C. Morais Électricien Inc. (Installation de chauffage au sous-sol) | 1 321.94 \$ |
| 511 | E. Côté et Fils Inc. (Pesticide - souris)                          | 22.98 \$    |
| 632 | Suroît Propane (Propane en vrac)                                   | 703.12 \$   |
| 681 | Hydro-Québec (Électricité à la caserne)                            | 559.01 \$   |

IMMOBILISATIONS

|     |   |             |
|-----|---|-------------|
| 725 | Boivin et Gauvin Inc. (Caméra thermique et accessoires) | 9 252.04 \$ |
|-----|---|-------------|

TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS: **22 916.26 \$**

**ENCAISSEMENTS**

|            |  |              |
|------------|--|--------------|
| 06-03-2024 | Municipalité du Village de Roxton Falls (Intervention & 1/2 q-part 2024) | 51 813.72 \$ |
| 05-03-2024 | Municipalité du Canton de Roxton (Interventions & 1/2 q-part 2024)       | 52 371.01 \$ |
| 16-01-2024 | Ville d'Acton Vale (Entraide)  | 535.89 \$    |
| 12-03-2024 | CNESST (Remb. cotisations versées en trop)                               | 349.53 \$    |

TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS: **105 070.15 \$**

95-03-2024

Il est proposé par Jean-Marie Laplante  
Il est secondé par Pierre Larivière  
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

*CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT*

*Je, soussignée, Angèle Beauchemin, greffière-trésorière et directrice générale certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.*

*Signé à Roxton Falls, ce 12 mars 2024*

---

*Angèle Beauchemin, gma  
Directrice générale et greffière-trésorière*

96-03-2024

**RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE OU DE SON REPRÉSENTANT**

Guy Cusson, directeur, remet son rapport de mars 2024 dans lequel il fait mention des interventions qui ont eu lieu au cours de la période suivante : février 2024.

Dossiers et achats

1. Les caméras thermiques ont été livrées et elles sont maintenant fonctionnelles.
2. Des réparations devront être effectuées sur une radio mobile installée dans un camion.
3. Le nouveau chauffage installé dans la salle située au sous-sol de la caserne est maintenant en opérationnel.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Jean-Marie Laplante  
Il est secondé par François Légaré  
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter le rapport du directeur du service d'incendie, et d'autoriser les décisions et les dépenses qui en découlent.

Adoptée

97-03-2024

**CASERNE D'INCENDIE – FIN DE L'ENTENTE CONCLUE AVEC LA CDRN ET RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE SITUÉE AU SOUS-SOL**

CONSIDÉRANT QUE l'entente conclue avec la CDRN concernant l'occupation d'un espace au sous-sol de la caserne vient à échéance le 1<sup>er</sup> juillet prochain ;

CONSIDÉRANT QUE la majeure partie du temps, les membres de la CDRN se réunissent dans la salle du conseil du Village de Roxton Falls afin d'y tenir leurs réunions et que l'espace occupé à la caserne ne sert plus qu'à des fins d'entreposage;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration souhaite réaménager cette salle afin de la réserver pour d'éventuelles mesures d'urgence ;

CONSIDÉRANT QU'en se réappropriant cet espace au sous-sol, les membres du CA souhaitent qu'un rafraîchissement complet des lieux soit réalisé ;

CONSIDÉRANT QUE dans cet objectif, des travaux de peinture devront être effectués au sous-sol, ainsi qu'au niveau de la plomberie pour le remplacement des éléments dans la salle de toilette ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Pierre Larivière

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'informer par écrit les membres de la CDRN que la Régie mettra fin à l'entente existante se rapportant à l'utilisation d'un espace au sous-sol de la caserne, laquelle prendra fin le 30 juin 2024.

Que des entrepreneurs accrédités soient consultés pour les travaux de remise à jour qui seront effectués au sous-sol de la caserne.

Adoptée

98-03-2024

**INSCRIPTION DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE AU 56<sup>E</sup> CONGRÈS DE L'AGSICQ QUI SE TIENDRA À GATINEAU DU 1<sup>ER</sup> AU 4 JUIN 2024**

CONSIDÉRANT QUE le 56<sup>e</sup> congrès annuel de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec aura lieu à Gatineau du 1<sup>er</sup> au 4 juin 2024;

CONSIDÉRANT QUE le directeur participe annuellement au congrès de l'ACSICQ dans le but d'être informé des nouvelles normes au niveau de la sécurité incendie;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé Jean-Marie Laplante

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'autoriser l'inscription du directeur des incendies, M. Guy Cusson, au 56<sup>e</sup> congrès annuel de l'AGSICQ qui se déroulera à Gatineau pour l'année 2024.

Que les coûts d'inscription, de logement et de repas selon les tarifs établis, soient défrayés par la Régie.

Les frais d'inscription qui s'appliquent à la participation de la conjointe au congrès, sont directement payés par le directeur lui-même.

Adoptée

99-03-2024

SÉANCE RÉGULIÈRE DU MOIS D'AVRIL 2024 – CHANGEMENT DE LE DATE DE LA RÉUNION

Il est proposé par François Légaré

Il est secondé par Jean-Marie Laplante

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration de devancer la date de la séance régulière d'avril prochain afin qu'elle soit tenue le jeudi, 4 avril 2024 à 18H30.

Adoptée

**Point no 8 VARIA**

- Aucun point ne fût ajouté au varia.

**Point no 9**

Dossiers et correspondance

- Lettre acheminée à Jean-Philippe Gauthier – Hydro-Québec concernant les interventions se rapportant aux branches sur les fils – Appel téléphonique pour suivi dans les prochaines semaines.

100-03-2024

LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est proposé par Jean-Marie Laplante

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration de lever la séance à 18H50.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le président ou le vice-président du conseil d'administration est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

---

Stéphane Beauchemin  
Président

---

Angèle Beauchemin  
Directrice-générale  
et greffière-trésorière